

La Machine 12 Octobre 1895.

Bon bon cher ami,

Il faut que je me hâte pour
répondre à temps, je veux dire
avant que vous ayez quitté la
Bourgogne, à l'adieu que vous m'adressiez
voilà quelque vingt jours déjà, et auquel
j'aurais voulu témoigner de plus près,
en étant là pour vous ~~le~~ dire moi-même,
toute la peine que j'en éprouve et
le grand vide que je sens définitivement
s'ouvrir derrière le train qui va vous
emporter, banal et implacable comme
la destinée, tantôt nous amenant les
meilleures joies de la vie du cœur,
tantôt nous ravissant nos plus douces
attaches. Je comprends que pour vous ce
grand tournant de vie, où vous entrez,
l'adieu sera mille regrets plus profonds
encore et fait naître, pour ce qui est
de l'avenir, des pensées infiniment
complexes. Mais si dans tout cela
l'appéhension est inévitable, il me
semble qu'elle doit raisonnablement
avoir une très-petite part. Vous allez
trouver de suite un champ d'activité

digne de ce que vous êtes. Et rien ne vous
manque pour y moissonner à pleines
mains le succès. S'il y avait quelque
gâche à prendre, ce serait seulement
contre l'attant d'un entraînement trop
général qui vous fait oublier les
ménagements nécessaires, j'entends dans
l'intérêt de votre santé. Là, pour tout
le reste, vous avez en vous tant de mesure
de souplesse ~~et de~~ ^{de} largeur d'âme que
les difficultés, s'il en survenait, s'aplaniraient
d'elles-mêmes. Ce n'est donc pas la
perspective de votre avenir qui m'attriste
à vous en partir. C'est plutôt un
sentiment tout personnel, un peu bien
égoïste même, de ce que je me
manque par votre absence. Remuement
comme vous voulez bien me le dire,
le souvenir des quelques années vécues
côte à côte, maintiendra ferme votre
amitié, et l'effort de toute l'énergie
de mon cœur. Et je souhaite que les occasions
se multiplient entre nous de résister
par correspondance ou autrement de liens
que je ne veux pas considérer comme rompus.
J'aurais voulu vous dire tout cela,
ou mieux vous le faire sentir par
la chaleur de l'étreinte dont ma main
eut pressé la vôtre au dernier moment
de la séparation. Mais puisque vous

devez partir le 14, il nous a fallu d'avance
renouer à vous revoir avant l'exode.
Comme nous ne sommes pas rappelés aussi
tôt que vous par le devoir professionnel,
puisque notre présence officielle à Dijon
n'est nécessaire que le 5 novembre,
c'eût été beaucoup de donner de
trois semaines la rente imposée. Peut-être
l'eussions-nous fait cependant, par
devoir de vous retrouver encore, ~~ou tout~~
puisque aussi bien nous ne voulons pas
attendre la dernière instant de nos
vacances, si nous n'étions retenus ici
la semaine prochaine par l'accueil à
faire à une visite d'une tante de
ma femme qui, après avoir plusieurs fois
remis la date de son arrivée, n'a pu
probablement s'annoncer que pour le 15.
Bon être gracieux, nous devons passer
avec elle le restant de la semaine et
ne rentrerons donc pas à Dijon avant
le 19. Mais du moins y serons-nous
à compter du 20. Et, par conséquent, si
comme vous me l'avez laissé entendre
à Vaux, vous deviez revenir en Bourgogne
pour passer encore deux ou trois jours
avec vos parents, nous comptons bien
qu'un ariet à Dijon nous serait annoncé,
que même vous le feriez assez long pour
venir nous demander à séjourner ou à

Chaque arabe de cette lettre vous amène de vos parents de Vaux comme je ne puis leur en dire un mot.

Velle sans cesse de ma femme et de moi, sans me enlancer,

dîner: ce qui serait la meilleure façon
de nous laisser vous voir et n'exigerait
qu'un mot d'avis. Il est tout-à-fait
improbable que nous soyons absents
de notre home d'aujourd'hui ~~le~~ au moment
où vous nous feriez signe.

En attendant tout cela nous sommes
ici, au milieu d'un automne incertain,
ce qui nous reste de bon temps. A vrai
dire, et malgré tous les passe-temps
ingénieur par lesquels je m'efforce
à le remplir, ce long séjour à la
campagne me paraît fait surtout
d'inaction. La perspective du cours
de droit international que je m'apprête
à suivre, puisqu'il le faut, a un
peu dirigé mon attention vers les
questions extérieures. C'est sorti un
peu bien brusquement de l'horizon
calme et relativement borné du
droit civil. L'ombien tout devient
complexe de nouveau par sa nouveauté,
mais aussi étrangement instructif
quand on met les raies en présence!

La que j'y vis de plus clair, c'est qu'il
y a là un champ immense où je ne
sais rien, où tout pour moi est à apprendre.

Encore une fois adieu. De bon, je vous
adresse, pour l'instant de la rupture du câble
le souvenir le plus cordial, plein de souhaits
et d'espérances. Et vous confiant, avec le souvenir
affectueux de ma femme, mes très respectueux
homages pour Madam. ^{Salutations} Je vous redis de
meilleure de mon cœur toute mon amitié. (Fr. JONG)

Jura Neuvre
à - Dijon

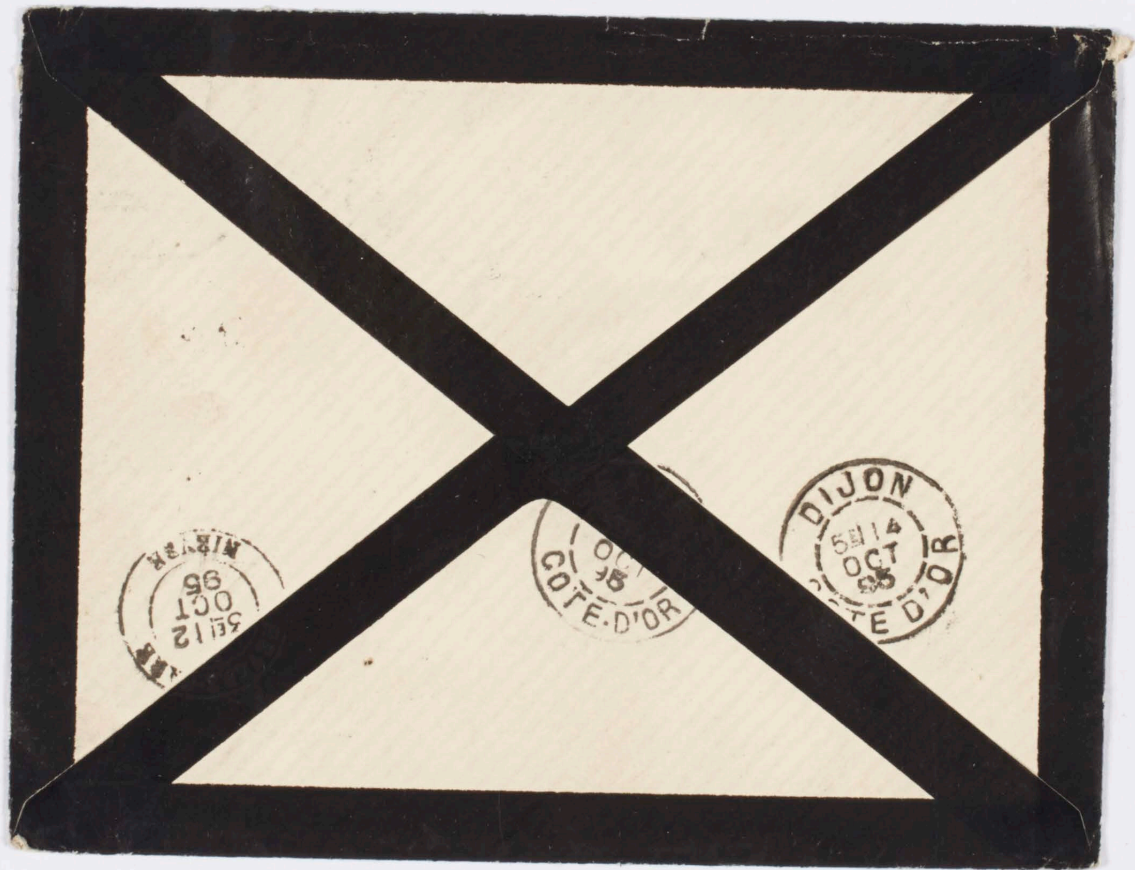


Monsieur Raymond Lallemand,
professeur à la Faculté de Droit de Paris,

~~chez M. Lallemand, Legout.~~

3 rue Legout, Gerlan

Côte-d'Or



SEI 12
OCT
95
MIR 13

COFE-D'OR
OCT
95

DIJON
SEI 14
OCT
95
COFE-D'OR